



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BP - Niveau 4

## BREVET PROFESSIONNEL Coiffure

### LES OBJECTIFS

**Former des professionnels hautement qualifiés capables de :**

- mettre en oeuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.
- concevoir et réaliser des coiffures, personnalisée,
- assurer l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services,
- participer à la gestion administrative et financière de l'entreprise

### LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BP coiffure peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou les entreprises de coiffure ou dans des entreprises de production et de distribution de produits capillaires. Il y occupe des postes de chef d'entreprise, manager, chef de bac, coiffeur, responsable technique ou conseiller professionnel.

Le BP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active néanmoins la poursuite d'études est possible pour améliorer la technique et accéder à des postes de responsabilité.

### POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en :  
BM Coiffure (Niveau 5)

### LES +++ DE LA FORMATION

Participation aux concours locaux, nationaux, internationaux. projets d'établissement.

Université Régionale des  
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation  
de Sainte-Clotilde

**0262 28 18 30**

Centre de Formation  
de Saint-Pierre

**0262 70 08 60**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite  
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence  
98 97 022 98 97





## BREVET PROFESSIONNEL (BP)

COIFFURE - NIVEAU 4

### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du CAP Coiffure
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif préparatoire pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

### DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

### PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Copie du CAP
- Curriculum vitae et lettre de motivation

### TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

### VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

**COUPON-RÉPONSE** à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS  
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. : 0262 ..... GSM : 069 ..... Fax : 026.....

Email : .....

Animation et gestion du personnel

Vente et développement des produits

Techniques d'hygiène et soins capillaires

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Accueil : prise en charge et relation client-suivi clientèle
- Expression et connaissance du monde
- Anglais

### Enseignement permettant une personnalisation de parcours

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Technologie et méthode : diagnostic conseil, produits d'hygiène et soin capillaire, matériel.
- Coupe, mise en forme temporaire et durable, coloration, coiffage.
- Entretien du système pilofacial
- Sciences appliquées (biologie, biochimie)
- Arts appliqués à la profession
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité

### Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

### DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en Centre et 2 semaines en entreprise

### DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

### EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens du BP sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation (800 h) effectuées en centre, justifier d'une période en entreprise de 2 ans (20 mois minimum) qui correspond au temps du contrat en apprentissage. L'obtention du diplôme se fait avec une moyenne générale d'au moins 10.

### MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des salles équipées
- Salle informatique avec accès internet
- Ateliers équipés

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

### Je suis intéressé(e) par la formation

**BREVET PROFESSIONNEL (BP)**

**COIFFURE - NIVEAU 4**

**Je souhaite être contacté(e)**

Créneaux horaires : .....  
(facultatif)

